

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT : MEUSE

Arrondissement de VERDUN

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT DES EAUX**

**DE SIVRY LA PERCHE**

Séance du : 03/03/2023

**Nombre de membres**

|               |    |
|---------------|----|
| - En exercice | 10 |
| - Présents    | 10 |
| - Votants     | 10 |
| - Absents     | 0  |
| - Exclus      | 0  |

L'an deux mille vingt-trois, le trois mars à 20 h 30 à Sivry la Perche

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur FURQUAND Adrien

Etaient présents : tous les membres en exercice

Excusé :

Absent :

Monsieur SAUCE Stéphane a été élu secrétaire

Date de convocation :  
14/02/2023

Date d'affichage :  
09/03/2023

**OBJET :**

Tarif du m3 d'eau pour le  
2eme rôle 2023

- 0 à 200 m3 1.50 € HT
- + de 200 m3 1.10 € HT
- Abonnement compteur 15.00 € HT par semestre.

- Redevance à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 0.35 € du m3 d'eau consommé (pour les communes de Sivry la Perche, Béthelainville, Fromeréville les Vallons et Nixéville-Blercourt)
- Redevance à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie : 0.22 € du m3 d'eau consommé (pour la commune des Souhesmes-Rampont)

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Préfecture le 09/03/2023  
Et publication ou notification du  
09/03/2023

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour copie conforme.

Ont signé les membres présents,

Le Président,

Adrien FURQUAND

